

Cyril Breton, nouveau chargé de mission

Depuis le 1^{er} juillet, Cyril Breton est le nouveau chargé de mission Natura 2000 pour deux sites : la vallée de la Largue et le Sundgau, région des étangs.

■ Agé de 25 ans et titulaire d'un Master en milieu aquatique et environnement, Cyril Breton est originaire de Tours. Il a profité de la création de son poste (installé au syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin versant de la Largue à Altenach) financé par l'Etat, pour reprendre l'animation du site Natura 2000 de la vallée de la Largue débuté en 2009 et celui du Sundgau, région des étangs. Un contrat de six mois qui sera ensuite renouvelé.

Il travaille en étroite collaboration avec le syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin versant de la largue (SMARL) qui est une collectivité territoriale qui a pour objet d'assurer la conservation, la mise en valeur, l'amélioration et la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique et naturel du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux.

Né en 1992, le domaine d'action du SMARL s'étend sur les lits mineurs et majeurs de tous les cours d'eau naturels (près de 160 km), sur toutes les zones inondables et zones humides du bassin concerné. Il regroupe près de 60 communes ainsi que le département du Haut-Rhin, et mutualise ainsi les ressources nécessaires à la mise en place des interventions, permettant la reconquête de la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques, comme le prescrit la réglementation européenne à travers la directive «cadre sur l'eau 2015».

Concernant les sites Natura 2000, deux documents d'objectifs (DOCOB) existent. Celui de la vallée de la Largue se compose de deux tomes. Le premier concerne l'état initial et s'apparente au diagnostic écologique du site (milieux et espèces présentes). Le second fait état des objectifs identifiés sur le site et des actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des dits objectifs. Le DOCOB «Sundgau, région des étangs» porte sur un territoire de sites éclatés. Il se compose de multiples îlots qui se répartissent entre les communes de Chavannes sur l'Etang et Pfetterhouse, soit 198 hectares. Il



Cyril Breton est satisfait du travail déjà réalisé à l'étang Stinisweiher. (Photo JM.H)

trouve ses fondamentaux dans une diversité et une richesse biologique (faune, flore, habitat) liées d'une part à la géomorphologie du site (zone de collines et de plateau), et d'autre part aux couloirs de circulation, véritables corridors pour de nombreuses espèces animales. «Je suis chargé de reprendre l'animation du site de la vallée de la Largue qui avait été arrêté pendant une année et d'animer celui des étangs dont les documents d'objectifs ont été approuvés début juillet. J'effectue un travail de recherche des propriétaires privés et publics des étangs pour ensuite les informer de la richesse de leurs propriétés. L'idée est ensuite de leur exposer ce qu'il est possible de faire pour les habitats. Il y a une vingtaine de sites comme celui de Friesen. L'objectif est de préserver ces milieux», explique Cyril Breton.

Présence d'espèces naturelles protégées

Ce premier étang à Friesen, appelée le Stinisweiher a permis de faire avancer rapidement les choses. Grâce aux aménagements effectués, des espèces naturelles protégées ont ainsi pu se développer. A l'exemple de la marsilée à quatre feuilles qui est une

fougère aquatique de la famille des marsileaceae. Cette fougère rare est protégée sur tout le territoire français. Il a également été retrouvé des utriculaires négligées qui sont des plantes herbacées carnivores des lieux aquatiques ou humides. «C'est une espèce des eaux stagnantes, sans racines, flottant librement. Elle se caractérise par ses grappes florales jaunes d'or. Ses feuilles profondément découpées en lanières filiformes portent des outres vésiculeuses ou utricules», précise Cyril Breton.

Au niveau des espèces, on retrouve le Cuivré des marais qui est un petit

papillon de deux centimètres d'envergure maximum que l'on retrouve sur le site à Friesen.

Pour Cyril Breton, le travail effectué sur ce premier est encourageant. Il espère obtenir les mêmes relations de travail avec d'autres interlocuteurs propriétaires des autres étangs du Sundgau. «Nous comptons travailler avec tout le monde, et partout. Cela peut également concerner des étangs isolés, des forêts et certains habitats forestiers. Les propriétaires concernés peuvent me contacter au 03 89 08 04 66».

Jean-Michel Hell



ALLEMAGNE

Un fonds de 8 MD€ pour indemniser les dégâts d'inondations, 400 mio pour l'agriculture. Les sinistrés des grandes inondations du juin avaient déjà reçu une première aide d'urgence. Le gouvernement et le Bundesrat viennent de donner le feu vert à ce fonds d'indemnisation. L'Allemagne attend en outre une contribution de 360 mio € provenant du fonds de solidarité européen. 400 mio € sont réservés à l'agriculture aux forêts et aux pêches. En Bavière les dégâts agricoles sont chiffrés à 143 mio €, en Sachsen-Anhalt à 122 mio €, en Sachsen à 54 mio € et en Brandenburg à 44 mio €. Les paiements auront lieu de manière échelonnée, le montant exact des dégâts n'étant pas encore arrêté. Il y aura un paiement de 50% des dégâts, puis un paiement de 30% et les 20% restants plus tard. La répartition entre les Länder aura lieu sur la base des déclarations faites par les Länder pour la demande adressée à l'UE. Les dégâts de fortes pluies ne seront pas pris en compte, les Länder n'ayant pas trouvé d'accord sur le sujet. Pour les dégâts aux habitations privées et aux installations d'exploitations 80% des dégâts seront pris en compte. Les sinistrés doivent en supporter 20%, pris en règle générale en charge par les assurances. Certains cas particuliers pourront être traités à part.

C'est jaune, c'est pas très beau...

mais ça peut vous sauver la vie

Bas-Rhin Maison de l'Agriculture,
2 rue de Rome à Schiltigheim
B.P. 20021, 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 19 55 19 - Fax 03 88 19 55 18
Email : caaa67@caaa67.fr

Haut-Rhin 132 avenue Robert Schuman
CS 11167, 68053 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 45 68 22 - Fax 03 89 46 41 34
Email : caaa68@caaa68.fr

CAAA
Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles
Alsace-Moselle



Utriculaire négligée + Marsilée à quatre feuilles. (Photo Cyril Breton)